

Réf: Dossier 329840

Avis de constitution

SOCIETE « ARYASHA SERVICE »

Siège BINGERVILLE-FEH KESSE RESIDENCE
NEHEMIE, NON LOIN DE BETHEL FOOD INTERNATIONALE,
LOT 659, ILOT 63, Lot 659, Ilot 63

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 18/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARYASHA SERVICE »

Objet :

- IMPORT-EXPORT
- SERVICE TRAITEUR
- DEPOT DE GAZ
- VIVRIER
- VENTE DE TELEPHONE
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE-FEH KESSE RESIDENCE

NEHEMIE, NON LOIN DE BETHEL FOOD INTERNATIONALE,
LOT 659, ILOT 63, Lot 659, Ilot 63

Dirigeant(s) Mme KOUAME EPSE GUEHI KOKOSSOU
HENRIETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07518 du 31/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46063/GTCA/RC/2024 du 31/07/2024

